



Groupement des Parlementaires du Hainaut  
Saison 2018-2019

PV n°12 : réunion du 7 juin 2019 à 17.30 à Fleurus

**Présents** : F. Appels, R. Appels, M. Fohal, C. Grégoire, A. Dupont, J. Lecrivain, P. Lecomte, AM Sferrazza  
**Excusés** : D. Hanotiaux, J.M. Raquez

Les membres du groupement échangent leurs points de vue sur les différents rapports d'activités qui seront soumis au vote lors de l'assemblée générale du 15 juin 2019.

Catherine Grégoire signale avoir remarqué dans le PV de la dernière réunion du CDA qui est paru ce jour (PV n°1 du 28/05/2019 au point 5.3), que les Parlementaires pouvaient siéger lors des assemblées provinciales suite aux dernières assemblées du HAI et de BBW en ~~de~~ mai dernier (PA38). Le groupement réfute cette interprétation en faisant, comme le PA 38 référence au PA 43 : **Les membres d'un Comité, Conseil ou Groupe Parlementaire de l'AWBB ne peuvent pas siéger comme délégués à l'AP.** Un rappel à l'ordre concernant nos membres a été fait. Le CDA sera mis au courant de ce point des statuts.

Catherine Grégoire a remarqué que dans les derniers documents préparatoires reçus pour la prochaine AG, une nouvelle modification est proposée concernant le PC 53. (le point sixième). Ce texte a pour conséquence les jeunes joueurs qui auront 16 ans en fin de saison seront pénalisés en n'auront pas le droit de jouer en équipe seniors. Ce texte devrait être revu. Le CDA sera mis au courant de ce point.

Fin de réunion à 18h15.

**APPELS Fabrice**  
**Président**

**FOHAL Michel**  
**Secrétaire**